

VENTES A L'ENCOIN.

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Mercredi, 27 janvier 1904. A 11 heures du matin.

Bureau de la Cour Civile de District - Division D.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 janvier 1904, par lequel il a été ordonné que les biens situés au No 1307 rue de l'Indépendance, appartenant à...

PETER GALLAGHER, Encaveur.

Wynne Rogers, avocat.

17 janv - 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominique Guéris.

No 72,161 Cour Civile de District - Divi.

Cette bâtisse en bois à un étage, et deux étages dans le fond, No 828-30 rue Marigny.

MARDI, 19 JANVIER 1904.

Peter Gallagher, Encaveur.

No 845 rue Commerce - MARDI, le 19 Janv 1904.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la parcellisation de l'Indépendance, Division A, No 72,161, en date du 17 janvier 1904, par lequel il a été ordonné que les biens situés au No 845 rue Commerce, appartenant à...

Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, vases et privilèges y appartenant ou de quelque façon dépendant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné sous le No 236-38 rue Marigny, appartenant à...

Conditions - Comptant. L'acquéreur devra payer par acte de vente 1/2 de la somme de \$10,000, le reste en deux annuités de \$5,000, à compter du 1er mars 1904, à raison de 6% par an.

PETER GALLAGHER, Encaveur.

Wynne Rogers, avocat.

18 déc - 19 27 - janv 3 10 17 19

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE

DU TROISIEME DISTRICT,

Nos 2358 et 2360 rue N.

Villier, A L'ENCOIN.

A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE.

MARDI, 19 JANVIER 1904

A MIDI.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 janvier 1904, par lequel il a été ordonné que les biens situés au No 2358 et 2360 rue N., appartenant à...

Un certain lot de terre avec les améliorations, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Villier, Bourgogne et Dauphine, désigné sous le No 2358 et 2360 rue N., appartenant à...

Conditions - Comptant. L'acquéreur devra payer par acte de vente 1/2 de la somme de \$10,000, le reste en deux annuités de \$5,000, à compter du 1er mars 1904, à raison de 6% par an.

J. L. ONORATO, Encaveur et Agent de Propriétés Foncières.

Johnston Armstrong, avocat, bureau 318 rue Carondelet.

19 déc - 19 20 27 - janv 3 10 17 19

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECOUVRE.

Une splendide occasion d'acquies une fabrique de chaussures.

The Parkersburg Mill Co., de Parkersburg, West Virginia.

Man G. Co. Ltd.

Cour Civile de District, Division E No 71,370.

PAR STRUDBACK & STERN, Encaveurs.

LUNDI, le 25 janv 1904, à 11 heures A. M. sur les lieux.

No 808 rue Tchoupitoulas, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, Division E, No 71,370, en date du 17 janvier 1904, par lequel il a été ordonné que les biens situés au No 808 rue Tchoupitoulas, appartenant à...

Tous les outils, machines, meuble à café, stock de main, meubles de bureau, coffre fort en fer, etc., etc.

Conditions - Comptant. L'acquéreur devra payer par acte de vente 1/2 de la somme de \$10,000, le reste en deux annuités de \$5,000, à compter du 1er mars 1904, à raison de 6% par an.

HENRY L. BERRY, Encaveur.

Edgar M. Cabot, avocat.

14 janv - 14 27

E. J. LOUPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE.

Articles Divers pour Epiciers,

Agent au Sud pour les

BALANCES DE HOWE.

2300 - dim mer

Restaurant Victor,

209-211 RUE BOURBON.

Ce restaurant ayant été remanié et est maintenant prêt à recevoir ses hôtes. Menus variés, service impeccable. Salles à manger confortables. Cuisine française de haute classe. L'après-midi et le soir, on sert le thé et le punch.

PREMIER MONTREUR.

Accusé de l'Horloge No 136 rue Bourbon.

1er oct - 6m

VENTES A L'ENCOIN.

PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Franklin C. Rice No 71,810 - Division E - Cour Civile de District.

Le mineur J. E. Pierce et als.

15 LOTS VACANTS DANS LE MEME ILET.

Toutes les Propriétés ci-dessus sont dans l'île No 463 - 2me District - borné par la rue Dumaine, l'avenue Hagan, les rues St-Philippe et Moss.

ET Seront vendues d'après un arpentage et plan faits par Edgar Pilié, voyer, daté le 9 décembre 1903.

MOL PETER GALLAGHER, Encaveur et Agent de Propriétés Foncières.

No 311 rue Baronne, MARDI, le 26 janvier 1904.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 décembre 1903, et signé sur acte survenu le 21 décembre 1903 par l'Hon. G. H. Thibaud, Juge de la Cour Civile de District, Division E, la propriété ci-dessus désignée, appartenant à...

Un certain lot de terre avec les améliorations, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné sous le No 236-38 rue Marigny, appartenant à...

Conditions - Comptant. L'acquéreur devra payer par acte de vente 1/2 de la somme de \$10,000, le reste en deux annuités de \$5,000, à compter du 1er mars 1904, à raison de 6% par an.

PETER GALLAGHER, Encaveur.

Wynne Rogers, avocat.

18 déc - 19 27 - janv 3 10 17 19

VENTES A L'ENCOIN.

PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Franklin C. Rice No 71,810 - Division E - Cour Civile de District.

Le mineur J. E. Pierce et als.

15 LOTS VACANTS DANS LE MEME ILET.

Toutes les Propriétés ci-dessus sont dans l'île No 463 - 2me District - borné par la rue Dumaine, l'avenue Hagan, les rues St-Philippe et Moss.

ET Seront vendues d'après un arpentage et plan faits par Edgar Pilié, voyer, daté le 9 décembre 1903.

MOL PETER GALLAGHER, Encaveur et Agent de Propriétés Foncières.

No 311 rue Baronne, MARDI, le 26 janvier 1904.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 décembre 1903, et signé sur acte survenu le 21 décembre 1903 par l'Hon. G. H. Thibaud, Juge de la Cour Civile de District, Division E, la propriété ci-dessus désignée, appartenant à...

Un certain lot de terre avec les améliorations, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné sous le No 236-38 rue Marigny, appartenant à...

Conditions - Comptant. L'acquéreur devra payer par acte de vente 1/2 de la somme de \$10,000, le reste en deux annuités de \$5,000, à compter du 1er mars 1904, à raison de 6% par an.

PETER GALLAGHER, Encaveur.

Wynne Rogers, avocat.

18 déc - 19 27 - janv 3 10 17 19

VENTES A L'ENCOIN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de "Carondelet Canal Navigation Co."

Succession et administration de Mme Camille Carondelet, femme de M. Desnoes.

No 72,170 - Cour Civile de District pour la parcellisation d'Orléans.

PAR MAISON & KERNAGHAN, Encaveurs - Bureau 138 rue Carondelet - JEU, le 21 janvier 1904.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 janvier 1904, par lequel il a été ordonné que les biens situés au No 72,170, appartenant à...

Un certain lot de terre avec les améliorations, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné sous le No 236-38 rue Marigny, appartenant à...

Conditions - Comptant. L'acquéreur devra payer par acte de vente 1/2 de la somme de \$10,000, le reste en deux annuités de \$5,000, à compter du 1er mars 1904, à raison de 6% par an.

MAISON & KERNAGHAN, Encaveurs.

Wynne Rogers, avocat.

7 janv - 10 17 21

VENTES A L'ENCOIN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Leahy.

No 68,772 - Cour Civile de District pour la parcellisation d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Encaveurs - Bureau 832 rue Commerce - MARDI, le 19 janvier 1904.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 janvier 1904, par lequel il a été ordonné que les biens situés au No 68,772, appartenant à...

Un certain lot de terre avec les améliorations, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné sous le No 236-38 rue Marigny, appartenant à...

Conditions - Comptant. L'acquéreur devra payer par acte de vente 1/2 de la somme de \$10,000, le reste en deux annuités de \$5,000, à compter du 1er mars 1904, à raison de 6% par an.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Encaveurs.

Wynne Rogers, avocat.

7 janv - 10 17 21

VENTES A L'ENCOIN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 124 rue N. Rendon.

DEUX LOTS DE TERRE, Rue Douane près de la rue Rendon.

Succession de Peter Kelley.

PAR ALBERT PAUL, Encaveur - Bureau 330 rue Carondelet - JEU, le 17 février 1904.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 janvier 1904, par lequel il a été ordonné que les biens situés au No 124 rue N. Rendon, appartenant à...

Un certain lot de terre avec les améliorations, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné sous le No 236-38 rue Marigny, appartenant à...

Conditions - Comptant. L'acquéreur devra payer par acte de vente 1/2 de la somme de \$10,000, le reste en deux annuités de \$5,000, à compter du 1er mars 1904, à raison de 6% par an.

ALBERT PAUL, Encaveur.

Wynne Rogers, avocat.

17 janv - 17 24 31 - fév 7 14 1

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route).

M. L. & T. H. R. & S. S. CO. L. W. H. R. R.

(Sans contredit la Meilleure Route aux points principaux de Texas, Nouveau et Ancien Mexique, Arizona, Californie et le Côte du Pacifique.)

Chârs Dorothea Standard de Pullman. Chârs Dorothea de Tourisme pour les Excursions. Service Supérieur de Chârs Pullman. Directement à la Californie sans Changement.

Pour renseignements complets, billets et tarifs, adressez-vous au Bureau des Billets à l'assurance des rues Canal et St Charles.

F. S. DOKER, Asst. Genl. des Passagers. Bureau des Billets, 115 St. Charles.

W. H. MASTERS, Génral de Trade.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ANNONCE ET SUR.

EXPRES LIMITE ORANGE JOUR A VALEUR VERTUELLER & FULLMAN

Four Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphia.

DIRECTIONS BUREAU GAREMONT

Part mail tous les jours à 7 h 15 a.m. Part mail tous les jours à 8 h 15 p.m. Express tous les jours à 8 h 15 p.m. Part mail tous les jours à 8 h 15 p.m. Part mail tous les jours à 8 h 15 p.m.

Tous les jours à 8 h 15 p.m. Part mail tous les jours à 8 h 15 p.m. Part mail tous les jours à 8 h 15 p.m. Part mail tous les jours à 8 h 15 p.m.

John R. Ridgely, Div. Pass. Agent. O. L. WOOD, G. P. A. Louisville, Ky.

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

Part de Louisville à 7 h 30 p.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à 9 h 10 a.m.

Part de Louisville à 9 h 10 a.m. Part de Louisville à